

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès réception de :

- Votre feuille d'inscription dûment remplie avec photo
- Le versement de 200€ d'arrhes (les mandats cash ne sont pas acceptés)
- *Si vous êtes pris en charge* : l'attestation de prise en charge financière de votre organisme d'accueil
- *Pour l'approfondissement BAFA et le perfectionnement BAFD* : la validation de votre stage pratique sur votre espace personnel numérique
- *Pour les sessions BAFD* : Le BAFA ou la dispense du stagiaire

N'oubliez pas de vous inscrire sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et de nous fournir votre numéro d'inscription !

PRIX DES STAGES

Ils comprennent l'adhésion à votre fédération, l'hébergement, la pension complète sur le centre, les frais pédagogiques, les adhésions. Pour les stages en demi-pension, le tarif comprend les repas du midi, les frais pédagogiques et les adhésions. Le transport n'est pas compris dans les tarifs. Le stagiaire organise lui-même son transport, sauf pour certains stages, où il est proposé moyennant supplément. En cas de maladie pendant le stage, les frais occasionnés sont à la charge du stagiaire.

AIDES A LA FORMATION

Afin de connaître les aides existantes sur votre département, vous pouvez contacter le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports, le Conseil départemental, la CAF, votre Comité d'Entreprise, votre commune, etc. Certains organismes avec qui nous sommes en partenariat proposent des aides, bourses à la formation.

La totalité du solde doit être fournie et encaissée 15 jours avant le début du stage. En cas de paiement par chèque, ce délai est porté à 21 jours.

CONVOCATION

Une semaine avant le stage, un mail vous parviendra vous indiquant les conditions de déroulement, ainsi que le lieu de rendez-vous. Consultez régulièrement votre messagerie. Un stage pouvant être annulé par manque de participants, tout sera mis en oeuvre pour vous proposer un autre stage.

ANNULATION D'UN STAGE PAR LE STAGIAIRE : 200€ seront retenus avec la possibilité de reporter 100€ pour une inscription sur un autre stage organisé par la Ligue de l'enseignement Ile-de-France.

ANNULATION 8 JOURS AVANT LE STAGE OU ABSENCE LE JOUR DU STAGE : le montant total du stage sera dû à la Ligue de l'enseignement, quelles que soient les raisons (abandon, maladie, hospitalisation...).